

086-218601748-20220329-51 D2022-DE

Recu le 05/04/2022

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 29 MARS 2022

L'an deux mil vingt deux, le vingt-neuf mars à 18h le Conseil municipal de Naintré, dûment convoqué par le Maire, s'est réuni, salle Eugène Guillon, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Christian MICHAUD, Maire.

Réf: TS/MBM

Effectif légal du conseil municipal : 29 Nombre de conseillers en exercice : 29

Présents: 21 Pouvoirs: 8 Absent : 0

Date de la convocation : 22 mars 2022

PRÉSENTS: MICHAUD Christian. CHALLOT Dominique, BARBOTTIN Lydie, MINEREAU Jean-Romuald, MUSCAT Yvette, BIOTTEAU Dany, DUFFAULT Tetyana, DESIRE Thierry, DESIRE Valérie, CHAPUT Clément, GOLA Odile, GABIGNON Christophe, GOHIER Monique, BARREAULT Mireille, VERDUZIER Kévin, LECOQ CROC Bertrand. Monique. SULLI Bruno. ROYER Freddy. DEBIAIS Viviane, POISSON Jean-François,

REPRÉSENTÉS PAR POUVOIR :

DUFFAULT Laurent représenté par T DUFFAULT GAUTHIER Guillaume représenté par C GABIGNON BEUNEL Philippe réprésenté par T DESIRE DELPHIN Caroline représentée par C MICHAUD BEUGIN Valérie représentée par D BIOTTEAU PIAULET Christine représentée par F ROYER MASSONNEAU Bruno représenté par F ROYER ROBIN Nadia représentée par B SULLI

ABSENTS: /

Secrétaire de séance : Yvette MUSCAT

DELIBÉRATION N°51

Rapporteur: Christian MICHAUD

OBJET: COMMISSIONS MUNICIPALES - MODIFICATION

Il est rappelé au conseil municipal que lors de sa séance du 16 juillet 2020, il a été procédé à la formation des commissions communales à caractère permanent, et à la désignation de leurs membres.

Le conseil municipal est informé qu'il convient de modifier la composition de trois commissions :

- retrait de Mme Sabrina CHAPUT des commissions « vie associative, fêtes et manifestations » et « petite enfance, enfance et jeunesse »
- retrait de Mme Caroline DELPHIN de la commission « petite enfance, enfance et jeunesse » et de la commission « finances »
- ajout de M Jean-Romuald MINEREAU dans la commission « finances » et dans la commission « petite enfance, enfance et jeunesse »
- ajout de M Guillaume GAUTHIER dans la commission « petite enfance, enfance et jeunesse » et dans la commission « vie associative, fêtes et manifestations »

La composition des autres commissions est inchangée.

AR PREFECTURE

086-218601748-20220329-51_D2022-DE

Regu le 05/04/2022

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'approuver le tableau des commissions tel que joint à la présente.

VU la délibération du 16 juillet 2020 relative à la formation des commissions municipales et à la désignation des membres,

VU la délibération du 13 octobre 2020 modifiant la composition des commissions,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

- approuve la modification de la composition des commissions « finances », « vie associative, fêtes et manifestations » et « petite enfance, enfance et jeunesse » ,
- charge M le Maire des démarches nécessaires à cet effet.

VOTE

UNANIMITÉ

Publication en mairie le :

Christian MICHAUD, Maire de Naintré, peut certifier, sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.

le